

La lettre de CLAIR-Paris

Centre japonais des collectivités locales ■ www.clairparis.org

été
2007
n° 63



財団法人 自治体国際化協会



Découverte

La ville de Hamamatsu

Activités

Les collectivités territoriales japonaises
à l'honneur au Conseil de l'Europe

Programme JET

Les nouveaux participants
bientôt au Japon

Histoire

L'histoire des relations
franco-japonaises

Portraits

Messages de l'ancien et du nouveau
directeur général de Clair Paris

2

4

5

6

8

La Ville de Hamamatsu

Superficie : 1 511,17 km²

Population : 820 000 habitants

**Appartient au département
de Shizuoka**



Le château de Hamamatsu.

Qu'évoque pour vous le mot Japon ? Pensez-vous immédiatement à Tôkyô ? Ou alors au Mont Fuji ? Hamamatsu est une ville de 820 000 habitants, située dans l'ouest du département de Shizuoka au pied du Mont Fuji. Hamamatsu est traversée d'est en ouest par l'autoroute de Tomei (autoroute reliant Tôkyô à Nagoya) et par la ligne ferroviaire Shinkansen (TGV japonais) du Tôkaidô, deux des principales artères du Japon, tandis que la rivière Tenryû coule du nord au sud de la cité. Ce courant prend sa source dans une chaîne de montagnes de plus de 3 000 mètres d'altitude. Ainsi, Hamamatsu, traversée de tous les côtés

par des réseaux de voies ferrées, de routes et de rivières, est une zone où transitent un grand nombre de voyageurs et de marchandises et qui de tout temps a toujours eu d'intenses échanges avec d'autres régions du Japon. Grâce à ces conditions géographiques exceptionnelles, Hamamatsu héberge en son sein de nombreuses entreprises dont les activités dépassent largement les frontières du Japon. Par exemple, les constructeurs automobiles et de motos comme Suzuki et Honda ainsi que les fabricants d'instruments de musique notamment de pianos comme Yamaha et Kawai ont tous été fondés à Hamamatsu. De nos

Le musée de la musique de Hamamatsu possède 3 000 pièces exceptionnelles.



jours, la plupart d'entre eux ont leur siège social ou leurs principaux sites de production dans la ville.

En outre, la technologie ayant contribué aux recherches sur les neutrinos du professeur **Masatoshi Koshihira**, lauréat du Prix Nobel de physique en 2002 est une invention de l'entreprise **Hamamatsu Photonics** spécialisée dans l'optique. On peut dire que Hamamatsu est véritablement une ville manufacturière où éclosent de nombreuses entreprises innovantes.

■ Festival de Hamamatsu



La fête la plus caractéristique de la ville de Hamamatsu est son festival des cerfs-volants. Cette fête prend ses racines dans la *cérémonie du premier-né* : à chaque première naissance dans un foyer, tout le quartier fêtait l'heureux événement. Chaque année durant trois jours, du 3 au 5 mai, de gigantesques cerfs-volants dont les motifs varient selon les quartiers sont guidés dans le ciel pour que les enfants grandissent en bonne santé.

■ Les échanges entre la ville de Hamamatsu et l'Europe

Hamamatsu a signé en 1990 une convention d'échanges et d'amitié dans le domaine de la musique et de la culture avec la ville polonaise de Varsovie, lieu de



Exemples de mosaïcures dans un jardin de Hamamatsu.

naissance de Chopin. En outre, l'**Opéra National de Prague** (République Tchèque) et **Act City Hamamatsu**, le complexe culturel le plus important d'Hamamatsu, ont également signé une convention bilatérale dans les domaines culturels et musicaux. Les échanges au niveau des habitants sont très nombreux. Le meilleur exemple étant la tournée régulière des Chœurs de Hamamatsu à Prague. Par ces échanges originaux, Hamamatsu ambitionne de devenir *une capitale de la musique* et non plus seulement une ville où l'on fabrique des instruments de musique.

■ Le Musée des Instruments de Musique de Hamamatsu

C'est l'unique musée public d'instruments de musique existant au Japon. Créé en avril 1995, il possède une collection de 3 000 pièces dont 1 200 sont exposées en permanence. Ce sont des objets qui viennent des quatre coins du monde : de vieux instruments européens d'une valeur inestimable dont un clavecin fabriqué par **Planchet** à Paris, un **piano-forte** du dix-neuvième siècle et un **hautbois** du dix-septième siècle, un **gamelan** indonésien, un **jegog** de Bali, et un **tambour de bain** de Nouvelle Guinée. C'est le plus grand musée sur ce thème après ceux d'Europe et d'Amérique. Sa singularité est d'offrir sans parti pris au regard du visiteur des instruments du monde entier. Grâce à une scénographie sans vitrines, la proximité des objets est impressionnante. Le visiteur peut

La gare de Hamamatsu et le centre culturel Act City.



entendre des explications ou des morceaux de musique grâce à des audio-guides et des écrans vidéo. Il peut également s'essayer à un instrument dans des salles à sa disposition.

Panorama de la ville vu de Kanzanji.



■ Le MIH 2009 (Mosaïcures Internationales Hamamatsu 2009)

En 2009, s'ouvrira le salon « *Mosaïcures Internationales Hamamatsu 2009* », salon international des fleurs et de la nature ayant pour thème « la symphonie de l'homme et de la nature ». La mosaïcure est l'art de composer des œuvres à partir de fleurs ou de plantes en les plaçant dans des boîtiers de fils de fer de forme plane ou tridimensionnelle pour créer des tableaux ou des sculptures. On dit que l'origine des mosaïcures remonte aux parterres de fleurs en vogue dans l'Europe des 15^e et 16^e siècles. Les salons internationaux de mosaïcure ont été organisés pour la première fois en 2000 à Montréal (MIM 2000), puis tous les trois ans. Après celui de Shanghai (MIS 2006), le **MIH 2009** se déroulera du 19 septembre au 23 novembre 2009 pour une durée de 66 jours.

Actuellement, la ville s'occupe des préparatifs pour permettre l'exposition d'une centaine d'œuvres venant de 30 pays. Hamamatsu espère que les visiteurs européens viendront nombreux.

Les collectivités territoriales japonaises à l'honneur au Conseil de l'Europe

La coopération avec le Japon était à l'ordre du jour de la 14^e session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, du 30 mai au 1^{er} juin 2007. Une délégation de CLAIR, qui bénéficie du statut d'observateur auprès du Congrès depuis 1995, s'est rendue à Strasbourg pour assister aux débats.

Assemblée politique composée de représentants des collectivités territoriales des 47 États membres du Conseil de l'Europe, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux offre aux responsables locaux européens une tribune qui leur permet de débattre de problèmes communs, de pointer du doigt les carences de la démocratie locale dans les États membres et d'exprimer leurs points de vue auprès des gouvernements.

CLAIR est concerné au premier chef par l'évolution de la démocratie locale en Europe et suit donc de près les travaux du Congrès qui, reconnaissant lui-même l'importance d'une coopération internationale bien au-delà des frontières européennes, a invité cette année les collectivités territoriales japonaises à participer à ses travaux et à lui présenter les dernières évolutions de la démocratie locale au Japon.

Monsieur Ryôichi Ishikawa



L'Association des maires des villes du Japon et l'Association des gouverneurs du Japon, reflétant les deux niveaux de collectivités territoriales japonaises - la commune et le département -, se sont donc fait représenter par Ryôichi Ishikawa, maire de la ville d'Inagi (située dans la banlieue de Tôkyô), et Hajime Furuta, gouverneur (chef de l'exécutif) du département de Gifu (situé pratiquement au centre du Japon).

Monsieur Ishikawa, qui s'exprimait le 30 mai devant la Chambre des pouvoirs locaux, a insisté sur le principal défi auquel sont confrontées les communes japonaises : alors que le vieillissement rapide de la population entraîne des besoins nouveaux et pressants, le déclin de la population qui va s'accroître dans les années à venir, du fait d'un taux de natalité très bas, érode les ressources fiscales des communes, déjà mises à mal par la stagnation économique de ces 15 dernières années.

Face à une telle équation, la Ville d'Inagi (80 000 habitants) a commencé à associer la population, sur la base du volontariat et en concertation avec les associations de citoyens, à la mise en œuvre de certains services de proximité dont la gestion publique n'apparaît plus possible (fleurissement, surveillance des enfants sur le chemin de l'école...). Le maire a, par ailleurs, réduit le nombre d'agents administratifs de 450 à 420 personnes depuis son entrée en fonction en 1991. Parallèlement, il a développé les contrats de partenariat public/privé, dont le coût pour la collectivité est moindre. C'est ainsi qu'en 2006 la commune a pu ouvrir une nouvelle bibliothèque dont les coûts de gestion sont estimés inférieurs de 26 % à ce qu'ils auraient été dans le cas d'une gestion directe par la commune.

Au niveau national, le gouvernement a cherché à renforcer les communes en les incitant à fusionner, l'objectif étant la réduction des coûts par des économies d'échelle, mais aussi le transfert aux communes de nouvelles compétences. Le nombre de communes est ainsi passé de 3 229 en avril 1999 à 1 821 en mars 2006. Mais les transferts de ressources et de compétences ont été insuffisants, de sorte que la politique initiée en 1995 par la Loi de promotion de la décentralisation (*Chihô Bunken Suishin-hô*) et poursuivie en 2000 par la Loi générale de décentralisation (*Chihô Bunken Ikkatsu-hô*) doit être intensifiée pour produire des résultats réellement satisfaisants.



Monsieur Hajime Furuta

Le Gouverneur Furuta a poursuivi la présentation de l'état de la décentralisation au Japon, le 1^{er} juin, au cours de la dernière séance plénière. S'exprimant en français, il a expliqué que malgré des résistances inévitables dans un pays qui a fondé sa reprise économique d'après-guerre sur des politiques très centralisées, l'idée que l'autonomie des collectivités territoriales est seule capable de rendre au Japon dynamisme et croissance est aujourd'hui largement acceptée face à une croissance grippée au niveau national.

Les réformes de 1995 et 2000 ayant montré leurs limites, le Premier ministre Shinzô ABE a mis en place une nouvelle commission, en décembre 2006, chargée de réexaminer la question du partage des rôles entre l'État et les collectivités territoriales, mais aussi celle d'un transfert plus large de compétences et de ressources fiscales.

Pour le Gouverneur Furuta, il serait bon de confier aux collectivités territoriales toutes les compétences autres que régaliennes (diplomatie, sécurité nationale, maintien de l'ordre...). Il plaide donc pour l'adoption par la commission de positions très claires afin que le débat avance, mais il est convaincu que le processus de décentralisation en cours est maintenant irréversible.

Les interventions japonaises ont suscité l'intérêt des membres du Congrès, qui ont posé de nombreuses questions et émis le souhait que les collectivités territoriales japonaises coopèrent plus étroitement avec le Congrès pour un partage avancé des connaissances dans le domaine de l'administration locale.

Par la voix de son président, le Norvégien Halvdan Skard, le Congrès a par ailleurs assuré le Japon qu'il était prêt à apporter son soutien à la mise en œuvre du projet de fusion des départements en régions (*dôshû*), tel qu'il est actuellement envisagé après la fusion récente de nombreuses communes.

Les JET 2007 sur le départ...

Tous les ans, Clair Paris, Clair Tôkyô et l'Ambassade du Japon permettent à quelques jeunes français de partir au Pays du Soleil Levant dans le cadre du Programme JET. Cette année, plus de 60 participants ont tenté leur chance mais seuls quatre ont été sélectionnés pour travailler au sein de collectivités locales japonaises. Pour cette promotion 2007, deux CIR (Coordinator for International Relations) et deux ALT (Assistant Language Teacher) se verront confier des missions pour le développement des relations entre nos deux pays et à la diffusion de notre langue dans les écoles japonaises. Avant de les laisser se présenter, nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur entreprise et nous espérons qu'ils contribueront activement au renforcement de l'enseignement de la langue française et aux bons échanges internationaux.

■ CIR

Monsieur Jamel Rabahi
Sélectionné pour partir travailler dans le département de Tochigi



Je m'appelle Jamel Rabahi, j'ai 25 ans et je suis né à Pré-St-Gervais dans la région parisienne. Après avoir appris le Japonais à Paris 7 (Jussieu) et intégré

Science-po, je me destinais à une carrière d'interprète. Mais j'ai souhaité partir au Japon avec le programme JET, car la diversité des activités que le travail promettait ainsi que la perspective de travailler avec des Japonais m'ont véritablement séduit. J'ai déjà passé de nombreux mois au Japon, dans le cadre de mes études mais le monde du travail est pour moi nouveau. Devenir CIR est une chance qui m'est offerte à plusieurs niveaux : grâce au Jet, je découvrirai une nouvelle face du Japon, j'espère pouvoir ensuite faire des progrès en japonais mais je pourrai également expliquer aux Japonais que la France est un pays aux multiples facettes, ne serait-ce que par la diversité de ses habitants et son multiculturalisme.

Monsieur Jérémy Pichot
Sélectionné pour partir dans le département de Hyôgo



Bonjour, je suis Jérémy Pichot, j'ai 25 ans et je viens de Nantes. Passionné depuis toujours par le Japon et très actif dans l'organisation de différents événements locaux en rapport avec ce pays, la participation au programme JET est finalement une suite logique à mon cursus scolaire (LEA anglais/japonais avec option « traduction ») ainsi qu'à mon travail (interprète pour une société japonaise). Contrairement à beaucoup de postulants pour le JET, je n'ai d'ailleurs

jamais eu la chance de me rendre au Japon. Certains de mes proches me demandent si je n'ai pas peur d'être déçu mais je crois que je n'ai aucune crainte, si ce n'est de la chaleur et des tremblements de terre (rires). Le programme JET est une occasion rêvée pour essayer de devenir un « pont » culturel et humain entre la France et le Japon et j'espère bien mettre à profit cette opportunité offerte.

■ ALT

Mademoiselle Marion Lagan
Sélectionnée pour enseigner le français dans le département d'Okayama



Originaire du Pays-Basque, j'ai véritablement été prise d'amour pour le Japon après la lecture d'un texte de Yukio Mishima : « Confessions d'un masque ». Je me suis mise en tête de pouvoir lire un jour ce récit dans sa langue d'origine et c'est ainsi que j'ai débuté l'apprentissage du japonais. Aujourd'hui, j'exerce le beau métier de professeur de lettres modernes et la possibilité de me

rendre au Japon pour le programme JET est une chance fabuleuse. Enseigner le français dans des lycées au Japon est un rêve que je réalise. J'espère pouvoir motiver mes élèves, parvenir à m'intégrer rapidement et faire de nombreux progrès en japonais.

Mademoiselle Jenny Rousseau
Sélectionnée pour enseigner le français dans la ville de Saitama

Ces quelques phrases de présentation des futurs participants au Programme JET ont été recueillies lors de notre journée de préparation avant le départ. Mais ce jour là, il manquait la présence de Mademoiselle Rousseau, originaire de Nouvelle-Calédonie et qui n'a pas pu participer à cette formation.

Mademoiselle Rousseau, qui se destine également à une carrière d'enseignante FLE (français langue étrangère) est d'ailleurs la première participante française à venir d'un département d'outre-mer. Nous espérons qu'elle saura aussi, de part ses origines, montrer aux jeunes lycéens japonais que la France n'est pas uniquement délimitée par les frontières de l'hexagone.

Qu'est-ce que le Programme JET ?

Le Programme JET (abréviation de l'anglais "Japan Exchange and Teaching"), qui propose à de jeunes étrangers des séjours au Japon en tant que coordinateurs pour les échanges internationaux au sein des collectivités locales, ou encore en tant qu'assistants de langues dans les collèges et les lycées, a pour objectif de promouvoir ainsi l'internationalisation au niveau local, et de compléter la formation en langues étrangères des élèves japonais.

En 2006, environ 5500 participants venus de 44 pays différents ont pu bénéficier de ce programme. Parmi eux, on comptait 19 Français (au 1^{er} juillet 2007).

Dans cette entreprise, menée à bien en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires Étrangères et le ministère de l'Éducation, ce sont les collectivités locales qui emploient les participants. Le siège de CLAIR à Tokyo coordonne la liaison entre les trois ministères, recommande aux collectivités locales intéressées les participants étrangers, se charge de leurs stages de formation au Japon, et joue également auprès d'eux un rôle de conseil.



Par Minako Debergh

Histoire des relations

Rencontres et échanges

Seconde et dernière partie

Dans le précédent numéro de « La Lettre de CLAIR », nous avons étudié la première partie des relations diplomatiques qui unissent la France et le Japon en remontant jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Mais le premier traité d'amitié et de commerce entre nos deux pays remonte à 1858. Quelques mois avant le début des événements liés au 150^e anniversaire des échanges franco-japonais, revenons en 1639 et voyons comment nos deux pays ont appris à mieux se connaître...

Après avoir expulsé les Chrétiens, puis les marchands portugais, le Japon déclara en 1639 la fermeture définitive au monde extérieur de ses frontières. Il fut ainsi décidé que le commerce extérieur ne serait autorisé qu'avec les Hollandais et les Chinois à Hirado et à Nagasaki, uniques ports ouverts.

Enfermés dans l'île de Dejima, les Hollandais poursuivirent donc leurs activités et leur commerce sous la surveillance étroite et sévère du gouvernement japonais. Le contact avec les indigènes leur fut strictement interdit. Cependant, deux obligations annuelles leur étaient imposées : le voyage d'hommage auprès du shogun à Edo ainsi qu'un rapport sur leurs affaires commerciales. Ce dernier devait également inclure un descriptif détaillé des principales nouvelles du monde. De ce fait informé, le bakufu prenait donc connaissance des mouvements du monde, alors que le peuple était privé de ces informations.

François Caron, Bruxellois d'origine, fut le directeur du comptoir hollandais dit *kapitan* (capitaine) à cette période difficile de transition. Son long séjour de vingt ans lui permit d'être un bon connaisseur de la langue et du pays. En tant que meilleur spécialiste sur le Japon, il fut invité plus tard par Colbert en France et devint le conseiller de la Société française des Indes orientales. Son livre est



« Les rares ouvrages à entrer au Japon grâce aux Hollandais étaient aussitôt traduits et étudiés. »

un document rare qui présente aux Occidentaux le Japon de la première moitié du XVII^e siècle. En 1691, Kaempfer, médecin allemand, arriva à Dejima. Malgré un séjour qui ne dura que deux ans, il parvint à rédiger un ouvrage très documenté sur le pays. Posthume, cette œuvre publiée le siècle suivant est considérée comme le premier livre d'études sur le Japon. D'une manière générale, les expériences de voyages à Edo accomplis par des Occidentaux sont de précieuses informations pour les Européens sur le Japon pendant la période de la fermeture.

Le XVII^e siècle fut l'âge d'or de la France sous le règne de Louis XIV. Une carte hollandaise dédiée à ce roi fut introduite au Japon. Il s'agit d'une mappemonde monumentale en deux hémisphères, gravés sur cuivre et peints à la main, faite par N. Visscher d'Amsterdam vers 1678. On y voit le portrait de Louis XIV en buste. Cette carte fut recopiée par un peintre japonais, y compris le portrait du roi.

Au XVIII^e siècle, un nouveau mouvement apparut en France et au Japon : le goût pour l'*encyclopédisme* et l'esprit critique. Au Japon, le 8^e shogun Yoshimune était un homme éclairé. Amateur de chevaux, il s'intéressait aux variétés de races occidentales, et en général à la culture de l'Occident. C'est lui qui permit d'importer des livres, limités aux sciences, et d'apprendre dès 1740 la langue hollandaise jusqu'alors réservée aux interprètes de Nagasaki. Les études hollandaises « rangaku » démarrèrent ainsi et se développèrent au XIX^e siècle, mais toujours sous le contrôle du bakufu. Mais la curiosité était réciproque. Nombreux furent les savants

Les maisons des vieilles rues de Dejima témoignent encore de l'influence occidentale et hollandaise.



ons franco-japonaises

Occidentaux à se poser des questions sur la culture et la civilisation nipponne. Ils tentèrent donc d'établir des contacts. Les Russes, en particulier, essayèrent de s'introduire dans le nord du Japon. Leurs tentatives sont révélées dans des lettres adressées au capitaine de Dejima, par un évadé hongrois, prisonnier des armées russes. Pour comprendre l'importance de la présence russe, il convient de rappeler que les Russes étaient perçus comme une menace par le Japon. On doit rappeler que le théoricien Hayashi Shihei écrivit deux livres insistant sur la nécessité de la défense maritime face à la menace russe. Ces deux livres furent censurés en 1790. L'un d'eux, publié en 1786, porte le titre : de *Aperçu illustré de trois pays*. Par une circonstance curieuse, un exemplaire de ce livre fut trouvé en Sibérie à Irkoutsk et devint la possession de l'orientaliste allemand Klapproth, qui le traduisit en français et le publia à Paris en 1832. La première délégation russe atteignit en effet le Japon en 1791 pour demander l'ouverture du commerce mais en vain.

Quant à J.F de la Pérouse, explorateur français, naviguant autour de Sakhaline, traversa en 1789 un détroit qui sépare cette île et l'île d'Ezo (Hokkaidô), au nord du Japon. Ce détroit portera son nom.

La Révolution française, l'exécution de Louis XVI, Napoléon et son empire, tous les événements les plus marquants concernant la France furent racontés dans les rapports hollandais présentés aux autorités japonaises. Takahashi Kageyasu chef de l'Office d'Astronomie et du Bureau de traduction des livres étrangers, s'intéressait à Napoléon. Sachant que le Hollandais W. de Sturler, nouveau capitaine du comptoir à Dejima, avait combattu contre l'année napoléonienne et avait été un témoin à Waterloo, Takahashi fréquenta l'hôtel où logeait la délégation hollandaise lors de son voyage d'honneur auprès du shogun à Edo en 1823. Les entretiens répétées qu'eurent les deux hommes devinrent fort utiles à Takahashi pour rédiger ses ouvrages sur Napoléon, sur la bataille de Waterloo (Belle-Alliance) ainsi que sur la généalogie de la dynastie des Bourbons. Ses ouvrages manuscrits furent copiés à plusieurs reprises par les savants néerlandophones et furent à l'origine de l'engoue-



Nombreux furent les tentatives occidentales pour établir des contacts commerciaux avec le Japon.

ment pour Napoléon. Afin de remercier le Hollandais, le Japonais lui offrit une carte du monde rare du XVII^e siècle faite par F. Verbiest, missionnaire jésuite en Chine, avec une dédicace autographe, qui porte son cachet rouge. Plus tard ce cadeau d'amitié entrera à la Bibliothèque Nationale avec d'autres collections japonaises de W. de Sturler, léguées par son fils.

L'étude de la langue française commença officiellement au Japon en 1808 grâce à l'arrivée d'une lettre rédigée en français. Ce courrier, écrit par le Tsar de Russie et adressé au bakufu, était une demande pour établir un commerce russo-japonais. Elle fut apportée par Lezanov, chef de la délégation russe qui vint à Nagasaki en 1803. Comme les interprètes japonais étaient ignorants de

Jean-François de la Pérouse traversa en 1789 un détroit (portant aujourd'hui son nom) qui sépare Sakhaline à l'île d'Ezo (Hokkaidô).



cette langue, Doeff (capitaine de Dejima qui connaissait le français) fut chargé de traduire. Cinq ans plus tard, ce dernier commença à enseigner le français à six interprètes. Le manuel utilisé était un livre d'introduction à la langue française expliqué en hollandais. L'auteur était Pieter Marin (Amsterdam, 1775). Le résultat de cette collaboration fut deux ouvrages importants : une introduction du français et un lexique japonais-français-hollandais. Il est remarquable de voir l'apparition de ces œuvres sans contact direct avec les Français pendant cette période d'hermétisme diplomatique.

En principe, les livres occidentaux importés au Japon et concernant la France étaient rédigés en hollandais. Ainsi pouvons-nous citer la version hollandaise révisée et augmentée d'un ouvrage français intitulé le *Dictionnaire Economique* de M.N. Chomel (1709). La traduction en japonais de cette édition hollandaise fut confiée aux membres du Bureau de traduction qui venait d'être fondé en 1811. Achevée vers 1845, cette entreprise mérite d'occuper une place d'honneur dans toute l'époque d'Edo, tant par sa qualité que par la quantité de sa diffusion.

Les échanges officiels entre le Japon et la France commencèrent sous Napoléon III. En 1858, ce dernier envoya dans l'archipel une délégation diplomatique afin d'établir des échanges directs.

L'examen rapide en deux parties de ces périodes de l'histoire franco-japonaise nous amène à souligner deux points : d'une part l'importance du rôle des écrits des jésuites et des Hollandais comme sources d'informations. D'autre part, celle de l'étude de la langue de l'interlocuteur comme moyen qui facilite une compréhension mutuelle.

Messages de l'ancien et du nouveau directeur général de Clair Paris

■ Tadashi Tokisawa

Le nouveau Directeur Général
de CLAIR Paris



Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Tadashi Tokisawa. Je viens d'être nommé Directeur Général du bureau CLAIR Paris au mois de juin dernier. Avant de me voir confier ce poste, je suis entré au ministère des affaires intérieures en 1984 dans lequel j'ai occupé de nombreuses fonctions. C'est ainsi que je suis passé par la division de la dotation fiscale globale de la direction des finances locales, le service de l'emprunt local, la division de l'administration financière et que je suis également devenu Directeur des Affaires Générales du Département d'Iwaté.

Pendant deux ans, de 1988 à 1990, j'ai également eu la chance de recevoir une bourse du gouvernement japonais pour venir étudier en France. Il s'agit donc de mon deuxième séjour dans votre beau pays.

L'année 2008 marquera les 150 ans des relations franco-japonaises. Avoir la possibilité de travailler pour le développement des relations amicales entre les différentes collectivités territoriales de nos deux pays pendant cette période est un honneur que je ressens tout particulièrement. CLAIR Paris continuera ses efforts pour la promotion des relations bilatérales et fera tout pour utiliser à bien les aides que ses homologues français pourront lui fournir.

Mais notre mission consiste également à apporter des réponses précises à toutes les questions que vous vous posez sur le système administratif des collectivités territoriales japonaises. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir divers renseignements à ce sujet, nous nous ferons un immense plaisir de répondre à toutes vos interrogations.

■ Kazuyuki Shikata

Directeur Général du bureau CLAIR Paris
de février 2004 à juin 2007

Pendant plus de trois ans et depuis le mois de février 2004, j'ai eu l'immense chance d'être le Directeur Général du bureau Clair Paris. Ma mission a trouvé son terme au mois de juin dernier, marquant par là mon retour définitif au Japon.

Pendant ces quarante mois, j'ai eu l'honneur de visiter un grand nombre de collectivités territoriales françaises. J'en ai profité pour rencontrer de nombreux acteurs territoriaux et récolter, au gré de ces multiples échanges, un très grand nombre d'informations à communiquer aux collectivités japonaises.

Une grande partie de ces recherches, études se trouvent à la disposition de tous à travers nos publications comme La Lettre de Clair en français ou bien les dossiers « Clair Report ».

En outre, par le biais de participations à de nombreuses manifestations destinées aux collectivités locales françaises et japonaises, nous avons également pu offrir directement des informations au sujet de l'administration locale japonaise et de ses collectivités.

Toutes ces occasions ont été un formidable vecteur de rencontres qui resteront pour moi un héritage inestimable de mon séjour parmi vous et un témoignage puissant de la bonne entente entre les acteurs de nos pays.

Pour terminer ce message d'adieu, je tiens une nouvelle fois à renouveler mes sincères remerciements envers toutes les personnes qui auront permis de faire de ces trois années passées en France, trois merveilleuses années, riches en rencontres et en découvertes.

